



La Lettre de l'ONAGRI

Focus sur les expériences internationales et nationales en matière d'information sur les exportations des produits agricoles

Volume 7

Trimestre 3

Année 2021

www.onagri.tn



Avant propos

Dans ce numéro, vous trouvez un article très intéressant qui présente de façon détaillée les expériences internationales et nationales en matière d'informations sur les exportations des produits agricoles élaboré par Prof. *Houssemeddine CHEBBI*.

En effet, la FAO appuie l'ONAGRI pour la création d'une plateforme d'informations sur les exportations qui permettrait aux exportateurs, décideurs et autres parties prenantes de bien apprécier les opportunités et les risques sur les marchés extérieurs dans un contexte de mutations du commerce international et de changements des conditions d'accès aux différents marchés extérieurs, et de booster ainsi les exportations des produits agricoles et agroalimentaires. Cette plateforme d'information à travers le réseautage et la communication permettrait d'assurer une coopération et une coordination fluides au niveau des filières (huile d'olive, dattes, produits de la pêche et de l'aquaculture, fruits, légumes, etc.) entre les différents services de gestion, les producteurs, les transformateurs et les exportateurs.

Aussi, ce numéro présente l'application KOLFA développée par El Manara Filahya en partenariat avec l'ONAGRI et l'AVFA et l'appui financier de la GIZ/ ICARDA sur les prix des intrants agricoles. Vous pouvez la télécharger facilement sur votre smartphone.

Comme d'habitude, les dernières publications ainsi que leurs liens sont indiqués à la fin de ce numéro.

Bonne lecture

Sommaire

Focus sur les expériences internationales et nationales en matière d'information sur les exportations des produits agricoles.....	1
"تقديم التطبيقية "كلفة".....	23
Nouvelles publications	25

Focus sur les expériences internationales et nationales en matière d'information sur les exportations des produits agricoles

Housseem Eddine CHEBBI

Professeur de l'enseignement supérieur / Agroéconomiste et analyste des politiques agricoles

1-Préambule

La grande majorité des travaux sur les performances à l'exportation révèlent que cette activité nécessite des stratégies à moyen et long terme basées sur la collecte et l'analyse des données et d'informations fournies par un système de veille et d'information développé qui pourrait constituer un maillon important du processus décisionnel. De ce fait, les acteurs à la recherche d'opportunités pour diversifier leurs produits à l'export, les marchés et leurs fournisseurs et les décideurs en matière de commerce extérieur et de stratégies de développement, devraient disposer d'un système d'information et de données statistiques détaillées afin de gérer et d'optimiser efficacement leurs ressources.

Cette note présente un benchmark rapide en matière de veille, d'information sur les échanges commerciaux, de facilitation et de promotion des exportations agricoles. Elle est basée sur l'étude « *DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME D'INFORMATION SUR L'EXPORTATION DES PRODUITS AGRICOLES EN TUNISIE* » réalisée, en Janvier 2021, pour le compte de l'Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI) dans le cadre de la réponse de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) à la crise de la Covid-19 en Tunisie.

L'objectif fondamental de la plateforme d'information pour l'exportation des produits agricoles et agroalimentaires développée par l'ONAGRI est de fournir aux différents acteurs la possibilité de bien apprécier les risques et les opportunités notamment sur les marchés extérieurs.

2- Expériences internationales et nationales en matière d'information sur les exportations des produits agricoles

2-1 La plateforme de veille commerciale et d'information sur les échanges du Centre du Commerce International

Le Centre du Commerce International (CCI) a développé et mis à disposition des parties prenantes du commerce extérieur une plateforme articulée autour de cinq outils d'analyse de marchés (en ligne) afin de capter les tendances du commerce international, d'identifier les opportunités de commerce et de comparer les conditions d'accès aux différents marchés. Ces outils permettent aux exportateurs, notamment ceux des produits agricoles (SH 01-24), d'élaborer des stratégies appuyées par une information actualisée et efficace. Ces outils donnent la possibilité également aux décideurs d'évaluer les résultats des pays en matière de commerce international et de se préparer pour les négociations commerciales (Figure 1).

Figure 1. Principales composantes du SI et de veille commerciale du CCI



Source : Elaboration à partir de l'information disponible sur le site <https://www.intracen.org/>

Trade Map¹

Trade Map est l'une des premières références à échelle mondiale en matière d'information commerciale et statistique sur les échanges de biens et services. Ce système permet de transformer un important volume de données primaires en un format accessible en ligne (et téléchargeable sous forme de tableaux, graphiques et cartes) et permet de présenter des indicateurs sur les performances à l'exportation, la demande internationale, les marchés alternatifs et la position concurrentielle, ainsi qu'un répertoire d'entreprises importatrices et exportatrices. Ce système interactif couvre 220 pays et territoires et tous les 5300 produits du Système Harmonisé (SH). A la date d'aujourd'hui, les statistiques annuelles (importations et exportations) couvrent la période 2001-2019 et les statistiques

mensuelles couvrent la période 2002-2020.

Ces séries temporelles se présentent par groupe de produits et par pays. Les données du commerce mensuel ou trimestriel sont également disponibles au niveau de la ligne tarifaire pour environ 110 pays et pour 50 pays complémentaires les données ligne tarifaire sont disponibles sur une base annuelle².

Market Access Map³

Market Access Map est une application en ligne interactive qui permet d'examiner les conditions d'accès aux marchés auxquelles sont confrontés les pays. Ce système d'information est destiné particulièrement pour les exportateurs, les institutions d'appui au commerce et les décideurs en matière de politique commerciale des pays en

¹ <https://www.trademap.org/Index.aspx>

² Trade Map fournit également des statistiques sur le commerce des services par pays et par service pour la période 2000-2018.

³ <https://www.macmap.org/fr>

développement⁴. Concrètement ce système permet d'accéder aux :

- Droits de douane appliqués par plus de 190 pays et territoires. Ainsi les utilisateurs de ce système peuvent déterminer les tarifs douaniers et les contingents tarifaires imposés par un marché aux importations d'un produit donné provenant d'un pays exportateur ou du monde entier sous les régimes généraux, NPF (Nation la Plus Favorisée) et préférentiels.
- Mesures correctives commerciales. Les utilisateurs peuvent consulter les mesures antidumping, les mesures compensatoires et les mesures de sauvegarde imposées par un pays importateur à ses partenaires, par produit et par année.
- Exigences réglementaires. Les utilisateurs peuvent consulter les mesures non tarifaires exigées à l'importation et à l'exportation d'un produit donné par le pays importateur et le pays exportateur.

Cette plateforme en ligne permet également de :

- Comparer différents marchés de destination en comparant les tarifs et autres indicateurs d'accès au marché.
- Comparer les concurrents sur un marché de destination donné en comparant les tarifs et autres indicateurs d'accès au marché applicables à tous les pays lors de l'exportation.
- Comparer les produits en examinant les tarifs et autres indicateurs d'accès

au marché de différents importateurs, exportateurs et produits.

- Consulter plus de 400 accords commerciaux, leur statut respectif et les pays impliqués.
- Analyser des données agrégées sur les tarifs appliqués sur la base de la classification sectorielle GTAP (*Global Trade Analysis Project*).
- Télécharger des données détaillées sur les tarifs, les mesures non tarifaires ou les flux commerciaux.

En plus, Market Access Map offre la possibilité de suivre les mesures commerciales temporaires adoptées par certains pays en rapport avec la pandémie COVID-19 (surtout pour les fournitures médicales vitales et les produits agricoles et agroalimentaires de base). Une inscription à « ePing » permet de recevoir des alertes quotidiennes par courrier électronique sur l'évolution des exigences et des procédures relatives aux produits que les pays notifient à l'OMC en réponse à la COVID-19.

Market Price Information⁵

Market Price Information fournit un accès gratuit aux données en temps réel sur les prix et les mises à jour du marché pour plus de 300 produits agricoles. Les prix sont des informations clés pour les entreprises et déterminent en grande partie le rendement potentiel par rapport aux risques et aux coûts d'une action commerciale ou d'un investissement dans un produit et / ou marché

⁴ Les utilisateurs des pays et territoires en développement peuvent accéder à cette application gratuitement, tandis que les utilisateurs des pays et territoires développés peuvent s'inscrire pour une période d'essai gratuite limitée, ou adhérer pour un accès prolongé.

⁵ <https://mpi.intracen.org/home>

spécifique. Les prix et leurs évolutions sur les marchés internationaux sont également des éléments clés qui permettent aux décideurs à mieux soutenir les entreprises et / ou des secteurs spécifiques en comprenant et en anticipant les évolutions des marchés.

Ce système fournit des informations sur les prix en temps réel (par variété, qualité et autres caractéristiques) pour les produits suivants :

- Matières premières agricoles
- Épices culinaires et herbes
- Laiterie et bétail
- Poissons et fruits de mer
- Fruits et légumes frais
- Grains, légumineuses et graines oléagineuses
- Huiles et graisses

Spécifiquement, cette plateforme en ligne permet d'apporter des éléments de réponses à diverses questions soulevées par les acteurs sur les marchés internationaux :

- Quel(s) marché(s) offre(nt) des prix plus élevés pour un produit spécifique ?
- Quelles sont les spécificités du produit qui a un prix plus élevé sur un marché spécifique ?
- Comment les prix évoluent au fil du temps ? Y a-t-il un effet de saisonnalité ?
- Quels sont les caractéristiques/facteurs qui influencent les différences de prix entre les différents marchés ?

- Quelles sont les nouvelles du marché concernant un secteur ou un produit en particulier ?

Ces informations sur les prix du marché concernent plus d'une quarantaine de marchés nationaux ou internationaux, dont les États-Unis, l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Argentine, le Mexique, la Chine, l'Inde, le Bénin, le Mozambique, la France, le Royaume-Uni et les Pays-Bas. Ce système d'information est alimenté par diverses sources de différents pays, dont le ministère américain de l'agriculture et Thomson Reuters.

Investment Map⁶

Cette base de données recense des statistiques annuelles sur les investissements étrangers directs (IDE) pour environ 200 pays et une ventilation détaillée des investissements étrangers directs par secteur (notamment pour les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche) et/ou par pays pour environ 115 pays.

Standards Map⁷

Le système Standards Map est un outil interactif qui permet l'accès en ligne à des informations complètes, récentes et comparables à près de 273 normes volontaires privées (codes de conduite des entreprises ; initiatives impliquant les parties prenantes ; certifications et labels et méta-normes) s'appliquant à plus de 60 groupes de produits.

L'objectif de ce système est de permettre aux utilisateurs, quelle que soit leur position dans la chaîne de valeur, de mieux comprendre la question de la durabilité et de nouer des contacts avec des partenaires commerciaux. Il permet notamment aux producteurs et

⁶ <https://www.investmentmap.org/home>

⁷ <http://www.standardsmap.org/>

exportateurs des pays en développement d'accéder à des informations pour stimuler les opportunités de production et d'exportations durables.

Pour les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, ce système d'information permet d'examiner et analyser plus 179 normes volontaires.

Export Potential Map⁸

En se basant sur la méthodologie d'évaluation du potentiel d'exportation développée par l'ITC, Export Potential Map fournit des informations pratiques sur les produits, les marchés et les pays exportateurs présentant un potentiel pour la croissance des exportations et hiérarchise des secteurs présentant des conditions favorables pour une diversification des exportations.

Cet outil utilise des données au niveau de 6 chiffres du Système Harmonisé (SH) et emploie une large variété de mesures afin d'accroître la qualité des données. Il intègre également des informations sur les ressources et terres disponibles dans les pays pour délivrer des résultats ciblés pour chacun des pays. Cet outil interactif et gratuit ; orienté vers le développement durable peut être utilisé principalement par :

- Les décideurs afin de collecter des informations sur le potentiel d'exportation de leurs pays lors de la priorisation de produits et de marchés ou de l'élaboration des stratégies nationales et régionales d'exportations.
- Les entreprises du secteur privé pour identifier les marchés cibles les plus attractifs pour leurs produits.

En termes pratiques, deux indicateurs sont mesurés :

- *L'Indicateur de Potentiel d'Exportation (IPE) qui identifie une valeur des exportations potentielles d'un produit vers un marché donné en se basant sur un modèle économique qui combine l'offre du pays exportateur avec la demande du marché cible, les conditions d'accès au marché ainsi que les liens bilatéraux entre les deux pays. Pour les produits déjà exportés, l'offre est mesurée à travers l'historique de la performance des exportations pour ce produit. Les valeurs d'exportations potentielles peuvent être comparées avec la valeur observée des exportations pour identifier des exportateurs, produits et marchés avec une marge potentielle de croissance.*
- *L'Indicateur de Diversification des Produits (IDP) qui estime la capacité de l'offre pour des produits non exportés en utilisant la méthode du Product Space qui établit des liens avec des produits nouveaux selon la fréquence à laquelle ils coïncident avec des exportations semblables dans d'autres pays. Il assume notamment que les produits exportés conjointement reposent sur des capacités de production similaires. L'offre est combinée avec la demande du marché cible et des conditions d'accès au marché afin d'assurer que les nouveaux produits à la portée des pays exportateurs présentent également des conditions favorables de succès à l'exportation.*

⁸ <https://exportpotential.intracen.org/fr/>

Procurement Map⁹

- Ce système d'information est destiné à la promotion de l'entreprenariat et à la recherche de nouveaux marchés. Il permet de fournir des informations détaillées sur les appels d'offres publics ainsi que les attributions de contrats. Ainsi les utilisateurs peuvent identifier de potentiels acheteurs grâce à une recherche intuitive permettant de cibler un pays et un secteur économique.
- En outre, pour certains pays des informations additionnelles sont disponibles concernant la législation pour les petites et moyennes entreprises (PME), la législation nationale pour les femmes entrepreneurs, les accords commerciaux et les normes volontaires.

2-2 La plateforme EuroMed Trade Helpdesk¹⁰

EuroMed Trade Helpdesk est un portail en ligne qui permet aux utilisateurs (principalement les entreprises) d'accéder aux informations en matière de commerce (notamment le commerce agricole et agroalimentaire). Ce système de guichet unique offre des informations spécifiques par pays et par produit concernant les tarifs et droits de douane, les procédures d'importation et d'exportation et les

exigences techniques du marché dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée.

Ce système est mis en place dans le cadre du mécanisme de facilitation du commerce et de l'investissement EuroMed¹¹ et vient compléter l'Export Helpdesk de l'Union européenne qui fournit gratuitement des informations relatives aux exigences du marché européen¹².

Ainsi, l'EuroMed Trade Helpdesk est connecté à un réseau de points focaux nationaux établis au sein des ministères en charge du commerce de chaque pays partenaire qui répondent aux demandes de renseignements formulées par les entreprises sur des exigences spécifiques en matière de commerce qui ne sont pas disponibles sur le système en ligne.

2-3 Autres systèmes de partage d'information en relation avec la facilitation des échanges et l'OMC

Les efforts de facilitation des échanges, comme la simplification des documents requis, la modernisation des procédures et l'harmonisation des prescriptions douanières, peuvent réduire considérablement les délais et les coûts nécessaires pour exporter et importer des marchandises. Selon l'OMC (2015)¹³, les coûts du commerce peuvent représenter l'équivalent d'un droit ad valorem de 134% sur un produit dans les pays à revenu élevé, et d'un droit de 219% dans les pays en développement.

Les membres de l'OMC sont parvenus à un consensus concernant l'Accord sur la

⁹ <https://procurementmap.intracem.org/>

¹⁰ <https://euromed.tradehelpdesk.org/euromed/fr/>

¹¹ Ce programme est une initiative conjointe lancée par l'UE et le CCI. Il a pour objectif de promouvoir le commerce et les liens économiques dans la région méditerranéenne (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Tunisie et Turquie) en aidant les entreprises, en particulier les PME, à accéder à des services d'information gratuits en matière de commerce.

¹² <http://exporthelp.europa.eu/thdapp/index.htm>

¹³ Source :

https://www.wto.org/english/res_e/booksp_e/world_trade_repor_t15_e.pdf

facilitation des échanges (AFE) lors de la Conférence ministérielle de Bali en 2013. Cet accord qui est entré en vigueur le 22 février contient des dispositions visant à accélérer le mouvement, la mainlevée et le dédouanement des marchandises, y compris les marchandises en transit. Il prévoit aussi des mesures permettant d'assurer une coopération effective entre les douanes et les autres autorités compétentes sur les questions de facilitation des échanges et de respect des procédures douanières. Il comporte par ailleurs des dispositions relatives à l'assistance technique et au renforcement des capacités dans ce domaine.

Grâce à la réduction des coûts et des délais, l'AFE devrait entraîner une augmentation des exportations des négociants existants et permettre à de nouvelles entreprises d'exporter pour la première fois. L'AFE devrait aussi entraîner une augmentation de 2,7% par an de la croissance des exportations mondiales et de plus de 0,5% par an de la croissance du PIB mondial à l'horizon 2015-2030. Les pays en développement devraient enregistrer des gains plus importants que la moyenne mondiale. On estime que la mise en œuvre rapide et complète de l'AFE fera augmenter leurs exportations de 3,5% par an et leur croissance économique de 0,9% par an. Globalement, deux tiers des bénéficiaires en

découlant devraient aller aux pays en développement et aux pays les moins avancés¹⁴.

2-3-1 Plateforme d'information sur les normes OMC ISO¹⁵

L'Accord sur les obstacles techniques au commerce (Accord OTC) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) vise à faire en sorte que les règlements techniques, les normes et les procédures d'évaluation de la conformité soient non discriminatoires et ne créent pas d'obstacles non nécessaires au commerce. De même, il reconnaît aux membres le droit de mettre en œuvre des mesures permettant d'atteindre leurs objectifs légitimes de politique générale, comme la protection de la santé et de la sécurité des personnes ou la protection de l'environnement. L'Accord OTC encourage fortement les membres à établir leurs mesures sur la base de normes internationales afin de faciliter le commerce. Par ses dispositions relatives à la transparence, il vise également à créer un environnement commercial prévisible¹⁶. Le système d'information sur les normes OMC ISO fournit des renseignements sur les organismes à activité normative qui ont accepté le Code de

¹⁴ Selon les estimations, la mise en œuvre complète de l'AFE réduira les coûts du commerce mondial de 14,3% en moyenne ; les pays africains et les pays les moins avancés (PMA) seraient ceux qui bénéficieraient de la plus forte réduction moyenne des coûts du commerce. La mise en œuvre complète de l'Accord pourrait également réduire de 47% le délai d'importation moyen. La réduction du délai d'exportation sera encore plus importante : selon les estimations, le délai moyen sera réduit de 91%

¹⁵ En Tunisie, l'Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle (INNORPI) est le Point National d'Information sur les OTC. La Tunisie par le biais de l'INNORPI a accepté le Code de pratique pour l'élaboration, l'adoption et l'application des normes (annexe 3 de l'Accord sur les Obstacles Techniques au Commerce) en adressant une notification au Centre d'information ISO/CEI à Genève.

¹⁶ L'Annexe 3 de l'Accord OTC contient le Code de pratique pour l'élaboration, l'adoption et l'application des normes, aussi connu comme le Code de pratique OTC. Les Membres de l'OMC sont tenus de faire en sorte que les institutions à activité normative de leur gouvernement central acceptent et respectent le Code de pratique et de prendre des mesures raisonnables pour que les institutions publiques locales, les organismes non gouvernementaux et les organismes régionaux à activité normative en fassent de même. Le Code de pratique contient un certain nombre de prescriptions en matière de notification liées aux normes, concernant l'acceptation ou la dénonciation du Code et la publication / disponibilité de programmes de travail.

Source : <https://tbtcode.iso.org/fr/sites/wto-tbt/home.html>

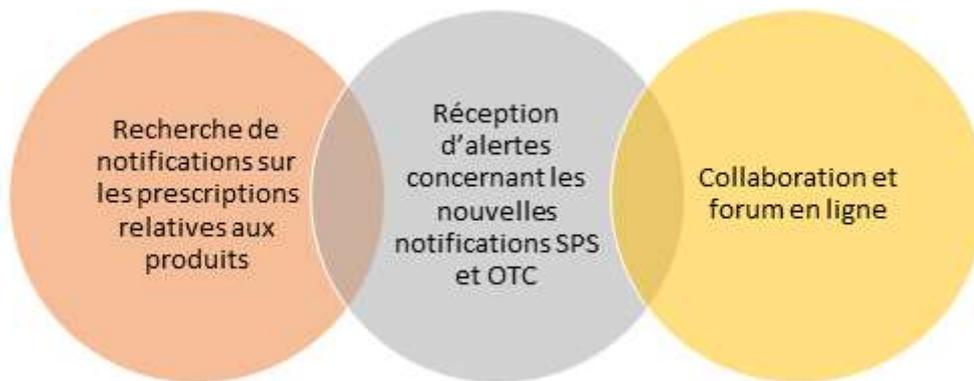
pratique OTC et sur leurs programmes de travail¹⁷.

2-3-2 Le système d'information « ePing » : Service d'alerte et outil d'appui à l'export

Le système d'information « ePing » permet de suivre l'évolution des prescriptions relatives aux produits sur les marchés d'exportation (Figure 2). Grâce aux données compilées par l'Organisation mondiale du

commerce, le système d'information « ePing » s'adresse aux producteurs, négociants ou fonctionnaires gouvernementaux pour les informer lorsqu'un gouvernement prévoit de réviser sa réglementation sur les prescriptions relatives aux produits (Mesures sanitaires et phytosanitaires -SPS- et Obstacles techniques au commerce -OTC-).

Figure 2. Principales fonctionnalités du système « ePing »



Source : *Elaboration à partir de l'information disponible sur le site <https://www.epingalert.org/fr/#>*

En effet, les membres de l'OMC, doivent s'informer mutuellement quand ils prévoient de changer leurs prescriptions relatives aux produits et donner aux autres Membres la possibilité de formuler des observations sur ces prescriptions.

La plateforme « ePing » permet de s'inscrire pour recevoir des alertes par courrier électronique au sujet des révisions prévues de la réglementation concernant les produits et/ou les marchés. Le système « ePing » comporte aussi une plate-forme de

communication qui permet de discuter et échanger concernant les modifications à venir avec d'autres parties prenantes et avec des fonctionnaires gouvernementaux, comme les points d'information SPS/OTC¹⁸.

2-3-3 L'expérience française : FranceAgriMer

En France, c'est FranceAgriMer (Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer)¹⁹ qui coordonne

¹⁷ Les organismes à activité normative devraient utiliser les formules disponibles sur cette page pour notifier leur acceptation « Formule A » ou leur dénonciation « Formule B ». La « Formule C » est à utiliser pour notifier l'existence de programmes de travail, y compris comment et où ils peuvent être obtenus, de préférence au moyen d'un lien direct vers un site Web. Les organismes à activité normative peuvent aussi présenter une version électronique de leur programme de travail en format pdf pour mise à disposition dans ce système.

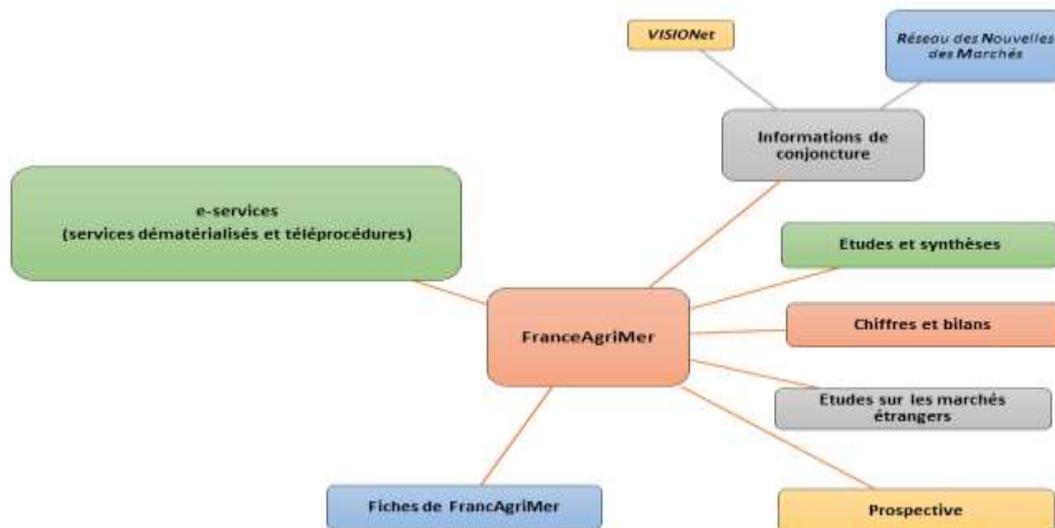
¹⁸ Ces points d'information assurent souvent le lien entre des acteurs nationaux et d'autres Membres de l'OMC, et ils peuvent aider à suivre et résoudre des questions relatives à la réglementation à venir. Une page d'administration spécifique aide les fonctionnaires gouvernementaux travaillant sur les questions liées à la transparence dans le domaine des mesures SPS ou des OTC à gérer ePing au niveau national.

¹⁹ FranceAgriMer est un établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de l'agriculture, créé en 2009. <https://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/37574/document/nouvelle%20palquette%20fram%202019%20A4%20web.pdf?version=9>

l'essentiel de l'effort en matière de système d'information pour la promotion du secteur agricole français dans le cadre général de la politique agricole européenne²⁰. FranceAgriMer se définit comme étant « *un lieu d'information, d'échanges, de réflexions stratégiques, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la*

pêche, rassemblées au sein d'un même établissement ». Le système d'information mis en place par FranceAgriMer (Figure 3) est un système global qui comprend plusieurs sous composantes, notamment des e-services (des services dématérialisés et des téléprocédures).

Figure 3. Principales composantes du SI de FranceAgriMer



Source : Elaboration à partir de l'information disponible sur le site <https://www.franceagrimer.fr>

Informations de conjoncture

FranceAgriMer effectue un suivi précis de l'évolution des marchés agricoles et publie des informations de conjoncture. Celles-ci sont consultables par filière, date et type de contenu. Ainsi, les cotations des produits agricoles et de la mer sont consultables via l'outil VISIONet ou via le Réseau des

nouvelles des marchés (RIM). Ce dernier délivre aux professionnels de l'agroalimentaire des informations sur les prix moyens, cours et cotations des fruits et légumes et d'autres produits frais périssables (fleurs, viande, poissons). L'ensemble des informations du site RIM est en accès libre.

²⁰ Le ministère français en charge de l'agriculture veille de son côté à présenter les points saillants du secteur agricole de plusieurs pays par la publication d'une collection de "fiches pays" : politique agricole au sens large, commerce, négociations commerciales, relations bilatérales avec la France. La production de ces fiches est coordonnée par le "Bureau exportations et partenariats internationaux" de la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE). Leur rédaction est assurée notamment par les correspondants géographiques du service des relations internationales de la DGPE, les Conseillers aux affaires agricoles (CAA) et les services des ambassades de France des pays.

Etudes et synthèses

La direction Marchés, études et prospective de FranceAgriMer publie régulièrement des études et synthèses sur des sujets variés (consommation, études variétales, coûts de production, etc.). Ces documents sont consultables par filière, date et type de contenu.

Chiffres et bilans

La direction Marchés, études et prospective de FranceAgriMer publie régulièrement des données chiffrées pour l'ensemble des filières : bilans, données statistiques et chiffres-clés. Ces documents sont consultables par filière, date et type de contenu.

Etudes sur les marchés étrangers

FranceAgriMer publie des veilles concurrentielles et des analyses de compétitivité sur les marchés, par filière et pour certains produits agricoles. Les documents sont consultables par filière, date et type de contenu.

Prospective

FranceAgriMer réalise des exercices de prospective avec les différents acteurs des filières, destinés à alimenter leur réflexion par des représentations partagées de futurs possibles et à poser des bases de démarche stratégiques. La restitution des connaissances partagées, des hypothèses et scénarios élaborés collectivement fait l'objet de publications consultables en ligne (par filière et par date).

Fiches de FrancAgriMer

FranceAgriMer publie des fiches filières « l'économie des filières agricoles et de la filière pêche et aquaculture ». qui ont pour

vocation à rassembler toutes les informations annuelles disponibles et permettre d'accéder rapidement à une information complète sur les marchés nationaux et internationaux pour plus d'une vingtaine de filières.

Sur un autre plan FranceAgriMer met à la disposition des opérateurs de la filière agricole et agroalimentaire, notamment les exportateurs, des services dématérialisés et des téléprocédures (e-services), rassemblées sous un portail d'accès unique²¹, qui permettent de réaliser en ligne des actions telles que²² :

- Consultations de règlements, notamment la réglementation et les conditions sanitaires applicables aux importations d'animaux vivants, de denrées et de produits d'origine animale sur le territoire communautaire et français : conditions de contrôle, liste des pays tiers et des établissements en provenance desquels les importations sont autorisées, certificats sanitaires, conditions particulières, ...
- Système d'aide à l'exportation et de retrait de certificats et autres documents d'exportation : Ce service en ligne permet de rechercher les conditions sanitaires et phytosanitaires d'exportation vers les pays tiers d'animaux, de produits animaux, de végétaux et de produits végétaux ainsi que les conditions d'échanges intracommunautaires d'animaux de rente. Ce système permet de trouver différents modèles de certificats sanitaires exigés soit par les partenaires de la France, soit par l'Union européenne. Il permet aussi aux opérateurs concernés d'accéder à

²¹ <https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/>

²²Elaboration à partir de l'information disponible sur le site <https://www.franceagrimer.fr/Services-en-ligne>

- leurs demandes d'agrément à l'exportation.
- Autres téléprocédures de commerce extérieur qui permettent aux opérateurs d'accéder aux informations, formulaires du commerce extérieur pour les filières lait et viande. Ce système permet la dématérialisation des certificats d'export "viande" et suivi des dossiers opérateurs.
 - Inscription à une mesure d'aide et suivi des dossiers correspondants (certains programmes d'aide de l'UE, plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires, plan de modernisation des abattoirs, offre d'achat à l'intervention publique de beurre ou de lait écrémé en poudre, ...).
 - Services à la filière viticole : déclarations de contrôle pour la production et la récolte du matériel de reproduction végétative de la vigne, saisie des engagements ou avenants des viticulteurs bénéficiant de plans collectifs de restructuration de vignoble, demande d'aide aux investissements vitivinicoles, demandes et autorisations de replantation et de plantations nouvelles.
 - Services pour la filière des fruits et légumes : déclaration en ligne des organisations de producteurs de leurs indicateurs annuels, transmission par les organisations de producteurs des versions informatiques des fichiers de données (extracomptables, dépenses producteurs et listes des adhérents) liés à leur demande d'aide au titre de leur programme opérationnel.
 - Services pour la filière de la première transformation céréalière : saisie des données économiques des activités des intervenants, déclarations concernant les états statistiques mensuels du suivi de la collecte et des stocks ou/et de suivi des mises en œuvre des grains pour la première transformation. Les opérateurs peuvent également récupérer les informations sous forme de fichiers d'extraction. Les données agrégées sont et servent notamment à l'établissement des bilans de fin de campagne.
 - Services pour la filière laitière : collecte d'informations déclaratives obligatoires sur la filière lait (déclaration des organisations et associations d'organisations de producteurs de lait des volumes contractualisés, des volumes effectivement livrés dans l'année civile écoulée dans le cadre de ces contrats, déclaration annuelle des producteurs de lait de vache de la quantité de lait utilisé pour les ventes directes et déclaration des premiers acheteurs de lait de la quantité de lait cru qui leur a été livrée au cours de chaque mois).
 - Services aux acteurs de la filière oléicole : déclaration en ligne de leurs activités (données de production, trituration et conditionnement).
 - Services aux acteurs de la filière produits de la mer : déclaration des bases de données liées aux ventes des produits de la pêche et de l'aquaculture.
 - Services aux acteurs de la filière de la charcuterie : déclaration des données d'achats des principales pièces de porc utilisées en fabrication. Ces

informations sont utilisées pour calculer un indice mensuel d'évolution du coût d'achat des pièces de porc utilisées en charcuterie, cela à des fins d'information et de référence, notamment dans le cadre de leurs relations contractuelles et commerciales.

- Services aux stockeurs : saisie par les collecteurs, transformateurs et exportateurs des informations sur les sites de stockage (identification, localisation, capacités et caractéristiques techniques).

2-4 L'expérience marocaine : le système d'information du MOROCCO FOODEX

MOROCCO FOODEX²³ est l'Etablissement autonome de contrôle et de coordination des exportations (EACCE) au Maroc. Il est chargé du contrôle qualité, de la coordination, de la promotion et de la veille stratégique opérationnelle des exportations agricoles et alimentaires marocaines. L'intervention de cet organisme public au service du secteur privé couvre principalement trois branches :

- Fruits et légumes frais (agrumes, tomates, fruits rouges, avocats et les autres produits maraîchers.)
- Produits végétaux transformés (conserves, fruits et légumes séchés ou congelés, huile d'olive, huile d'argan, céréales, légumineuses, épices, herbes, etc.)
- Produits de la pêche (poisson frais, conserves, etc.)

Outil du Plan Maroc Vert et du Plan *Halieutis*, qui visent notamment la valorisation des produits à l'export et la diversification des marchés, MOROCCO FOODEX se doit d'acquérir une connaissance de l'environnement externe en vue d'identifier les opportunités et les menaces et anticiper les risques, dans le sens d'accompagner les partenaires marocains dans une optique de compétitivité internationale. Ainsi, le système d'information développé par MOROCCO FOODEX est articulé autour des missions fondamentales que jouent cet organisme dans le développement des exportations agricoles et agroalimentaires marocaines (Figure 4).

²³ MOROCCO FOODEX est un organisme public, créé en 1986, sous la tutelle du ministère marocain en charge de l'agriculture. C'est un Etablissement autonome de contrôle et de coordination des exportations agricoles et agroalimentaires marocaines.

Figure 4. Missions du MOROCCO FOODEX



2-4-1 La mission de contrôle technique et la plateforme d'information « EASY FOOD EXPORT »

Le contrôle technique est effectué conformément à la législation et la réglementation en vigueur, et selon les procédures planifiées et certifiées ISO 9001. Ce contrôle concerne l'agrèage sur le plan technique des unités de fabrication, de transformation de conditionnement et de stockage des produits alimentaires agricoles et maritimes destinés à l'exportation. Les produits présentés à l'exportation sont inspectés afin de garantir la conformité des produits marocains aux exigences législatives, règlementaires et normatives des marchés internationaux²⁴.

La solution digitale « EASY FOOD EXPORT » liée à l'activité du contrôle technique a pour mission l'amélioration d'un

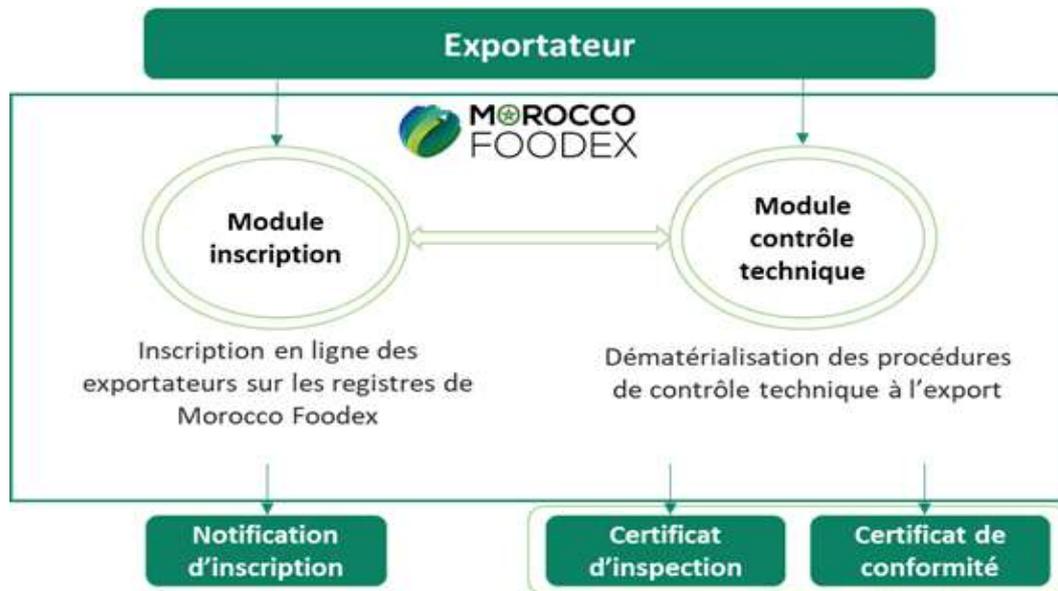
certain nombre d'outils et de dispositifs pour, d'une part, mieux maîtriser et canaliser les flux d'informations et de données se rapportant aux exportations des produits agroalimentaires marocains et, d'autre part, permettre l'échange de données informatisées avec les différents partenaires²⁵.

Les périmètres de cette plateforme (Figure 5) concernent : i) le registre électronique des opérateurs (inscription en ligne des exportateurs sur les registres MOROCCO FOODEX, ii) dématérialisation des procédures de contrôle technique à l'export et iii) échange de données informatisées (interfaçage et échange de données avec les partenaires).

²⁴ Cette inspection est assurée par le biais de deux activités : i) un contrôle physique et organoleptique des produits qui vérifie leur conformité aux normes commerciales et autres exigences techniques applicables en matière de qualité minimale du produit, de qualité de classification, présentation, conditionnement, emballage, marquage-étiquetage, calibrage... ii) un contrôle analytique en complément du contrôle physique des produits.

²⁵ Sur le plan opérationnel et organisationnel, cette activité de contrôle technique est assurée par des représentations régionales couvrant les principales régions de production, de fabrication, de transformation et /ou de conditionnement et d'expédition des produits alimentaires agricoles et maritimes à l'exportation. Un réseau de laboratoires accrédités accompagne ces représentations régionales pour accomplir les vérifications analytiques requises pour statuer sur la conformité des produits destinés à l'exportation selon les exigences des pays de destination. De même, MOROCCO FOODEX s'appuie sur ses représentations à l'étranger, dans les principaux marchés, pour en plus des missions de veille et de promotion, opérer des suivis de la qualité des arrivages des produits à destination.

Figure 5. Périmètres de la solution digitale « EASY FOOD EXPORT »



Source : <https://www.moroccofoodex.org.ma/fr/autorite-de-contrôle/controle-technique-et-agreage-des-unites/>

Ainsi, à partir du premier avril 2020 les demandes relatives aux processus de contrôle technique de MOROCCO FOODEX sont gérées par son système d'information « EASY FOOD EXPORT » et les documents « papiers » ne sont plus acceptés. Concrètement, ce système en ligne de facilitation du contrôle technique va permettre :

- la transformation digitale vers le « Zéro Papier » en éliminant tous les documents produits dans les procédures de contrôle technique à l'exportation,
- l'amélioration des services publics en assurant une interconnexion entre le système de MOROCCO FOODEX et les systèmes des administrations intervenant dans le domaine

d'exportation des produits agricoles et alimentaires²⁶ et

- la simplification des formalités d'exportation en réduisant significativement le temps d'accomplissement des procédures d'exportations afin d'améliorer la compétitivité des exportateurs marocains.

Selon l'information relayée par les officiels marocains, la digitalisation aura un impact très positif dans l'optimisation de temps et la réduction délais actuels (7 jours pour l'agrée technique des unités d'exportation, 2,5 jours pour l'inscription des exportateurs négociants et 1,5 jour pour le processus du contrôle de la conformité des produits alimentaires agricoles et maritimes destinés à l'export) qui seront nettement réduits²⁷.

²⁶ Grâce à l'échange automatisé avec les organismes de contrôle et les points de passage frontalier, notamment le système BADR de l'Administration des Douanes et Impôts indirects, le certificat d'inspection pourra être transmis automatiquement pour l'obtention du bon douanier d'embarquement à travers le port Tanger Med qui offre à travers son portail « Port Community System » diverses solutions pour renforcer la compétitivité logistique des exportateurs marocains.

²⁷ En 2018, environ 140 mille opérations de contrôle ont été effectuées par les services extérieurs de MOROCCO FOODEX au niveau national. Ces opérations portent sur environ 450 milles lots. Les services de contrôle procèdent au prélèvement de pas moins de 13 milles échantillons pour analyse. Ces opérations concernent environ 1400 unités d'exportation et près de 4000 exportateurs marocains.

En tant qu'autorité de contrôle, MOROCCO FOODEX assure la préparation, l'application et le contrôle de la réglementation relative à la standardisation des produits. Ainsi, tous les produits marocains destinés à l'exportation doivent provenir de stations de conditionnement ou d'unités de fabrication ou de transformation dûment agréées.

Sur sa plateforme digitale, MOROCCO FOODEX, met à disposition de tous les opérateurs l'ensemble des guides, procédures et réglementations à l'exportation :

- Contrôle analytique
 - *Accréditations et agréments*
 - *Liste des analyses des laboratoires*
 - *Organisation de l'activité analytique*
- Contrôle technique des produits
 - *Instructions concernant les produits destinés à un entreposage provisoire dans les zones franches, avant exportation, instruction de délivrance du certificat d'inspection au point de sortie et instructions de contrôle de la menthe.*
 - *Procédures et formulaires de délivrance des attestations d'exportation prévues dans le cadre de l'aide financière de l'état à la promotion et à la diversification,*
 - *Procédure de certification de la conformité des produits et formulaires (Bon de mise à quai*
 - *Certificat d'inspection - Certificat de conformité)*
 - *Procédure d'échantillonnage pour le contrôle analytique et Procès-verbal de prise d'échantillon de vins*
- Réglementations techniques concernant la législation marocaine, l'agriculture biologique, les

réglementations européennes, la réglementation USA, les bases de données LMR & LMA et les signes distinctifs de la qualité.

- Agréage technique des exportateurs et des unités
 - *Procédure d'inscription des exportateurs*
 - Instructions - Etablissement du dossier d'inscription
 - Instructions particulières de contrôle technique des exportations des fruits et légumes frais par voie terrestre vers les pays d'Afrique subsaharienne
 - Liste des documents pour l'export des produits frais vers les pays d'Afrique subsaharienne
 - Liste des documents à fournir pour l'inscription des conditionneurs
 - Liste des documents à fournir pour l'inscription des négociants
 - Formulaire pour l'obtention d'attestation d'exportateur de produits de la pêche hauturière
 - Formulaire de demande d'inscription comme exportateur
 - Formulaire d'engagement pour l'exportation de produits d'origine végétale (état frais)
 - Formulaire - Engagement modalités contrôle à l'exportation
 - Formulaire - Engagement exportation des produits pêche
 - *Procédure de reconnaissance du système de gestion de la qualité*
 - Formulaire demande reconnaissance du système de gestion de la qualité

- *Cahier des charges*
 - Cahier des charges pour les exportateurs des produits de la pêche
 - Cahier des charges pour l'exportation des produits d'origine végétale à l'état frais

2-4-2 La mission de veille stratégique opérationnelle

Dans le cadre de sa mission de veille opérationnelle au profit des décideurs publics et privés du secteur d'exportation agricole et agroalimentaire, MOROCCO FOODEX assure la veille en matière de réglementations techniques, analytiques, et opérationnelles internationales. MOROCCO FOODEX optimise la gestion de l'information (recherche, archivage, partage) et met à la disposition des utilisateurs une base de données avec un système d'accès adapté. Concrètement le système d'information de veille de MOROCCO FOODEX repose principalement sur quatre types de veille :

- Veille concurrentielle-commerciale destinée à surveiller et informer sur l'environnement concurrentiel du secteur agroalimentaire : exportations, productions, commercialisations, prix, promotion, logistique, information sur les opportunités du marché ; les actions de promotion des concurrents ; organisation de la distribution et mode de transport ; mesures d'appui aux exportations ; information sur l'offre des produits agroalimentaires ; situation des prix ... etc.
- Veille technologique qui porte sur l'étude et le suivi des tendances et évolutions des aspects techniques et technologiques sur le secteur

agroalimentaire en vue d'accompagner l'opérateur marocain en termes d'information technologique (nouveaux procédés de production et de conditionnement ; nouveaux emballages, ...).

- Veille réglementaire commerciale qui permet d'assurer le suivi systématique de l'exécution des engagements convenus dans le cadre des accords commerciaux conclus, entre le Maroc et ses principaux partenaires, relatifs aux exportations des produits alimentaires agricoles et maritimes marocains. Ceci englobe notamment : les aspects institutionnels prévus par les accords ; les aspects pratiques d'application des accords et les adaptations éventuelles des accords par rapport à un nouveau contexte. La veille réglementaire commerciale contribue également à obtenir de meilleures règles commerciales d'accès aux exportations marocaines en vulgarisant les mécanismes tarifaires d'accès aux marchés, essentiellement sur l'Union européenne, qui constitue le débouché principal des exportations marocaines et dont les artifices réglementaires sont multiples et assez complexes.
- Veille réglementaire technique qui porte sur le suivi de l'évolution et des changements de plus en plus fréquents des exigences réglementaires et normatives des principaux marchés ciblés par les exportateurs marocains (directives, règlements et normes UE, normes du Codex Alimentarius, norme CE-ONU, lois russes, lois phytosanitaires canadiennes, codes et normes

internationaux, AMS of USDA and California Olive oil standards, normes du Conseil oléicole international, ...)

2-4-3 La mission de promotions des exportations et le système d'accompagnement des exportateurs

Dans le cadre de sa mission de promotion des exportations, un centre d'accompagnement des petits et moyens exportateurs « CAP'EXPORT » a été mis en mars 2017 à la disposition des opérateurs marocains désirant conquérir le marché international et un système d'information a été développé pour bien orienter et informer les primo-exportateurs (avec un accès en ligne sur la procédure d'accompagnement)²⁸.

Une plateforme en ligne permet de fournir des informations relatives aux conditions d'accès aux marchés internationaux et des informations pour les principaux produits exportés par le Maroc et à destination des principaux marchés. Ainsi, en analysant la configuration des exportations agroalimentaires marocaines une liste de 300 couples produits-marchés prioritaires a été sélectionnée. Cette plateforme en ligne permet la collecte, la centralisation et la mise à jour en continue des informations sur les principaux produits exportés et marchés cibles du Maroc afin de constituer à terme,

une base de données sur les marchés internationaux.

Ce système d'information permet également d'informer les petites et moyennes entreprises sur les conditions réglementaires et tarifaires pour accéder à ces marchés. Ces outils permettent d'offrir aussi des indications commerciales sur les marchés des pays cibles, tailles, leurs importations et les pays concurrents.

2-5 L'expérience algérienne en information sur les exportations²⁹

En Algérie, c'est l'Agence nationale de la promotion du commerce extérieur (ALGEX), placée sous la tutelle du ministère algérien en charge du commerce, qui prend en charge le développement de l'ensemble de toutes les exportations (hors hydrocarbures). ALGEX participe également à la définition de la stratégie de promotion du commerce extérieur, notamment pour les exportations agricoles, et de la gestion des instruments de promotion des exportations au bénéfice des entreprises exportatrices algériennes.

Cette agence est chargée de la mise en place et la gestion de systèmes d'information statistique sectoriels et globaux sur les potentialités à l'exportation. Ainsi, l'ALGEX publie sur son site web un ensemble de « fiches produit », notamment pour quelques produits agricoles et agroalimentaires (boissons, caroube, figes de barbarie, miel, produits de la Pêche, pommes de terre) qui aident à identifier l'offre exportable

²⁸ Ce centre a pour objectifs : i) l'orientation des primo-exportateurs dans les différentes démarches d'exportation, ii) l'appui et le soutien des PME pour l'obtention de l'agrément MOROCCO FOODEX, iii) l'information des primo-exportateurs sur les conditions d'accès aux différents marchés, iv) l'animation des formations ciblées et pratiques relatives aux exigences normatives et réglementaires exigées par les pays de destination et les systèmes de management de la qualité et v) la réalisation des missions de diagnostic à l'export.

²⁹ Cette section est basée essentiellement sur l'information disponible auprès de l'Agence nationale de la promotion du commerce extérieur (ALGEX). Source : <http://www.algex.dz/>

algérienne ou le potentiel à l'exportation d'un produit et/ou d'un secteur et les entreprises susceptibles de contribuer à la promotion de ces exportations. L'agence se charge également de la diffusion de publications dédiées aux exportateurs algériens (Guide signalétique de l'exportateur, Répertoire des exportateurs algériens, Manuel de l'exportateur des produits agricoles, Recueil des procédures à l'export, ...). L'ALGEX assure actuellement via sa plateforme web une diffusion sélective d'information vers les utilisateurs enregistrés.

L'Agence nationale de la promotion du commerce extérieur assure le maintien d'une base de données sur les importations et les exportations et un fichier national sur les opérateurs algériens intervenant dans le commerce extérieur du pays. L'ALGEX dispose aussi de toutes les données traitant de l'information commerciale par tous les moyens et notamment par des connexions discrètes aux bases de données statistiques du centre national de l'informatique et des statistiques de l'administration des douanes.

L'agence assure également la veille sur les marchés internationaux et leur impact sur les échanges commerciaux de l'Algérie. Elle participe à l'analyse économique de l'évolution de la conjoncture prévalent sur le marché international des produits présentant un intérêt pour le commerce extérieur de l'Algérie et le suivi des marchés mondiaux et la réalisation d'études prospectives globales et sectorielles sur les marchés extérieurs.

Sur un autre plan, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI)³⁰ a programmé depuis 2016 la mise en place d'une plateforme de services d'information sur les marchés extérieurs dénommée

SALIMEX (Système algérien d'information sur les marchés extérieurs). Ce système vise à soutenir et accompagner les exportateurs algériens dans leur démarche d'investigation, d'identification et d'information sur les marchés de pays étrangers. Ce système basé sur les TIC devrait impliquer les services économiques des représentations diplomatiques algériennes à l'étranger. Au niveau de la CACI, la cellule SALIMEX, réceptionne toutes les données, procède à leur analyse, à leur validation et à leur mise en forme finale pour ensuite les diffuser à travers le web sur le portail. Ce système d'information est destiné également aux institutions et organismes algériens d'appui aux exportations -hors hydrocarbures- pour leur offrir une veille informationnelle sur les relations bilatérales de l'Algérie sur le plan économique et commercial.

2-6 L'expérience tunisienne

2-6-1 L'ONAGRI : Alerte, veille et intelligence au service de l'agriculture tunisienne

L'Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI) est un centre de ressources spécialisé dans le domaine des données, informations et connaissances agricoles.

L'ONAGRI a mis en place et coordonne un système d'information qui permet de suivre et d'analyser la conjoncture agricole nationale et internationale. L'observatoire est chargé de rassembler, d'enrichir et de mettre à disposition des données et des statistiques nationales et internationales dans un objectif d'assistance aux décideurs et autres opérateurs du secteur de l'agriculture et de la pêche (producteurs, exportateurs, chercheurs).

³⁰ La CACI est l'institution représentant auprès des pouvoirs publics algériens, les intérêts généraux des secteurs du commerce, de l'industrie et des services.

L'ONAGRI gère également un grand fonds et une base de données documentaire « DOCAGRI » (plus de 25 mille références et documents sur microfiches et plus de 10 mille ressources en version papier).

A travers sa plateforme en ligne³¹, l'information diffusée et facilitée par l'ONAGRI touche à plusieurs niveaux et opérateurs du système agricole tunisien :

- des données statistiques et indicateurs sur la performance du secteur (annuaires des statistiques agricoles, enquêtes sur les principales campagnes agricoles, production, prix, investissements, échanges extérieurs de la Tunisie, ...)
- les mercuriales qui recensent les cours-prix des produits agricoles sur les principaux marchés d'intérêts national et régional en Tunisie (marchés de gros)
- des fiches sectorielles, des indicateurs et des tableaux de bord pour les principales filières agricoles en Tunisie (céréales, produits de l'élevage, produits de la pêche, huile d'olive, agrumes, ...)³²
- des indicateurs de suivi et évaluation (projets annuels de performances - pap-)
- des indicateurs de suivi de la situation hydrique de la Tunisie (pluviométrie, situation des barrages, ...)
- des documents techniques, réglementaires et législatifs (cahiers des charges, JORTAGRI, ...)

Grâce à son système de veille, l'ONAGRI diffuse principalement trois publications

phases à l'intention des opérateurs du secteur qui sont :

- La lettre de l'ONAGRI est une publication trimestrielle qui a comme objectif de nourrir le dialogue et l'échange sciences-société sur des questions diverses. Cette lettre s'adresse à un public très large et présente une lecture synthétique et choisie des principales publications concernant des thèmes d'actualité ou les innovations techniques et scientifiques en relation avec le développement du secteur agricole dans son ensemble. Elle permet également d'informer la société sur des sujets spécifiques importants et d'actualité (nouvelles réglementations, accords en cours de négociations,
- « ONAGRI Vigilance » qui est un bulletin mensuel d'information et d'alerte des risques-menaces-changements constatés aux niveaux national ou international et qui peuvent avoir des incidences sur le système agricole tunisien (instabilité des prix des matières premières, événements climatiques extrêmes, fluctuations des productions, découvertes scientifiques, apparitions de fléaux ou de maladies, nouvelles réglementations internes ou externes, ...).
- Les « Notes de veille » qui, en fonction de l'urgence et la pertinence des sujets, ciblent particulièrement des sujets spécifiques (faits saillants, nouvelles tendances sur les marchés, les prix, évaluation des récoltes et des

³¹ <http://www.onagri.nat.tn/>

³² Les fiches relatives à ces filières fournissent aux utilisateurs et opérateurs de ces filières des séries d'indicateurs de leurs activités sous forme de graphiques et tableaux qui permettent de capter leurs performances de l'amont à l'aval.

échanges à des saisons bien déterminées, COVID-19, ...)

L'expérience du portail AGRIDATA³³

L'AGRIDATA est un portail des données ouvertes de l'agriculture qui a été lancé en 2018 par l'ONAGRI³⁴. Le Ministère a assigné à l'ONAGRI la coordination de collecte et la publication des données ouvertes produites par les services administratifs relevant du MARHP (Figure 6)³⁵. Actuellement, le système AGRIDATA est alimenté par 563 jeux de données relatives aux domaines de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche collectées auprès de 55 organismes (directions techniques centrales, institutions publiques, groupements interprofessionnels et commissariats régionaux de développement agricole, ...).

Ces données brutes sont classées selon 21 thématiques différentes qui couvrent principalement :

- Activités de production végétale
- Activités de production animale
- Alimentation pour animaux
- Pêche et aquaculture
- Secteur de l'aviculture
- Activités de l'agriculture biologique
- Echanges extérieurs
- Suivi des prix de gros et des marchés mondiaux
- Aménagements des terres agricoles
- Structures et infrastructure agricole
- Investissement agricole

- Main d'œuvre agricole
- Ressources en eau
- Exploitation des eaux
- Eau potable
- Données Climatiques
- Documentation et législation
- Enseignement, recherche et vulgarisation
- Forêts
- Santé animale, sécurité et contrôle sanitaire

La plateforme AGRIDATA est accessible en langues arabe et française et inclut la fonctionnalité qui permet aux utilisateurs de solliciter de nouvelles données qui ne figurent pas encore parmi la liste des données accessibles.

Fort est de remarquer que le grand effort consenti pour l'alimentation et la coordination de AGRIDATA devrait être nourri par la création d'un référentiel de métadonnées statistiques qui structure, centralise et assure la cohérence de toute l'information statistique disponible grâce à des règles d'identification selon les standards internationaux. Ceci devrait faciliter l'utilisation à grande échelle de toutes ces données disponibles et leurs échanges.

2-6-2 Le Réseau tunisien de veille et d'intelligence économique (RTVIE) : une expérience généraliste non aboutie³⁶

Dans le cadre du « Projet de promotion des exportations tunisiennes 2009-2012 »³⁷, mis en œuvre en Tunisie par le Centre du

³³ Cette nouvelle plateforme coordonnée par l'ONAGRI vient remplacer deux anciennes plateformes numériques E-STAT et OPEN DATA initiées depuis 2015 afin d'instaurer un système d'information numérique permettant de développer et de renforcer le système d'information de l'observatoire.

³⁴ <http://www.agridata.tn/>

³⁵ Selon l'Open Knowledge Foundation (<https://okfn.org/>), les données ouvertes ou Open Data sont des données auxquelles l'accès est totalement public et libre de droit, au même titre que l'exploitation et la réutilisation. Par la participation universelle, ces données peuvent offrir de multiples opportunités pour étendre le savoir humain et créer de nouveaux produits et services de qualité.

³⁶ Le nom original « Réseau tunisien d'intelligence d'analyse et de veille économique et commerciale (RIAVEC) a été remplacé par la Tunisie en février 2012 au profit de Réseau Tunisien de Veille et d'Intelligence Economique (RTVIE).

³⁷ Ce projet était structuré autour de trois modules : i) établissement d'un réseau tunisien d'intelligence, d'analyse et de veille économique et commerciale, ii) stratégies d'exportation dans les secteurs agroalimentaire et services et iii) mise en œuvre des stratégies d'exportations.

commerce international (ITC) avec la participation technique et financière du Gouvernement suisse et visant la promotion des exportations tunisiennes, un réseau tunisien d'intelligence, d'analyse et de veille économique et commerciale a été mis en place auprès du ministère tunisien chargé du commerce en 2012 (<http://www.intelligenceeconomique.tn/>).

Ainsi, une plateforme de collecte et d'analyse de la veille a été créé. Elle est gérée par un comité de veille avec un représentant pour chaque institution membre de ce même comité à savoir : le Ministère du Commerce et de l'artisanat, la Chambre de commerce et d'industrie de Tunis (CCIT), le Centre de promotion des exportations (CEPEX), l'Institut national de la normalisation et de la propriété industrielle (INNORPI) et l'Association tunisienne de l'intelligence économique (ATIE). Ce projet ambitionnait à renforcer la capacité des institutions tunisiennes d'appui au commerce en matière d'étude, d'analyse et de conseil et d'intelligence économique et commerciale sur des thèmes stratégiques liés à la promotion des exportations de biens et services au bénéfice des milieux d'affaires. Une série de notes de veille préparées et présentées sur la plateforme de collecte et le site web du réseau devrait concerner en premier lieu les secteurs de l'agro-industrie et du textile.

En outre, ce projet visait à améliorer la visibilité du potentiel tunisien au travers du

Portail Web spécifiquement dédié à la promotion des entreprises qui disposent

d'une ouverture vers les marchés internationaux, par une meilleure exposition de leurs produits à l'international. Malgré toutes les avancées, le réseau tunisien d'intelligence et de veille économique et son site internet sont en silence depuis 2013 et leur pérennité n'a pas pu être assurée³⁸.

2-6-3 Autres systèmes tunisiens pour la facilitation des exportations agricoles

Le Centre de promotion des exportations (CEPEX), établissement public tunisien agissant sous la tutelle du ministère du commerce, s'insère dans le dispositif institutionnel d'appui au secteur privé et agit dans le cadre des objectifs nationaux de promotion des exportations tunisiennes. Le CEPEX est un organisme clé dans la promotion des exportations et l'accès aux marchés des produits agricoles et agroalimentaires. Il met à la disposition des exportateurs tunisiens de produits agricoles et agroalimentaires un système d'information et de veille concurrentielle afin de les aider au mieux à accéder aux nouveaux marchés. Il offre également ses services d'information aux opérateurs étrangers afin de les renseigner sur les atouts de l'offre tunisienne en matière de qualité des produits agricoles et agroalimentaires. A travers les différents supports de communication (portail, newsletter, publications, mailing...), le

³⁸ Dès 2008, le Centre de Promotion des Exportations (CEPEX) met en place un projet d'intelligence économique afin d'accompagner les entreprises exportatrices tunisiennes avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Ce projet de promotion des exportations tunisiennes développe en 2009 un Réseau Tunisien d'Intelligence et de Veille Economique (RIAVEC) avec cette fois ci un financement du gouvernement suisse. Ce réseau, fruit d'une collaboration entre le Ministère du Commerce et de l'Artisanat, la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Tunis (CCIT, à qui la gestion du réseau a été confiée).

Source : <https://portail-intelligence-afrique.com/fiches-je-pays/lintelligence-economique-tunisie-2/>

CEPEX met à la disposition des exportateurs une multitude d'informations telles que :

- Informations sur les marchés / Fiches pays³⁹
- Informations sur le secteur agricole et agroalimentaire
- Etudes stratégiques par produit ou par marché
- Veilles réglementaires
- Informations sur les foires et salons internationaux organisés par le CEPEX
- Mesures d'encouragements à l'export
- Informations sur les atouts et le potentiel à l'exportation de la Tunisie
- Répertoires des exportateurs tunisiens

Le CEPEX, dans le but d'aider les exportateurs tunisiens à accéder aux marchés étrangers et améliorer les performances d'exportation, organise des participations collectives aux plus prestigieux des salons du secteur agricole ainsi que des missions de

prospections sur les marchés non traditionnels. Par ailleurs, le CEPEX gère un mécanisme de soutien technique et financier pour appuyer les actions de promotion et impulser davantage la compétitivité du produit tunisien à l'international.

D'autres initiatives sont mises en place en Tunisie pour la facilitation des exportations agricoles. «Easy Export» est un projet pilote qui a pour objectif de dématérialiser les formalités relatives au commerce extérieur, réduire les délais d'exportation par l'amélioration des délais d'expédition, améliorer la coordination entre les intervenants dans le processus d'exportation pour l'échange et le partage de l'information, réduire les coûts pour les micros, petites et moyennes entreprises (MPME), faciliter l'accès des MPME aux informations et outils permettant leur intégration dans le commerce international. Les MPME exportatrices de produits agricoles sont incluses dans la phase pilote de ce projet de facilitation des exportations initié en 2019.

³⁹ http://www.cepex.nat.tn/article/Nouveaux_Exportateurs

تقديم التطبيق "كفة"



تتيح هذه التطبيقية الموجهة لعموم المنتجين من مزارعين و مربين, إمكانية متابعة تطوّر أسعار أهم المدخلات الفلاحية على المستوى الوطني و الجهوي و بالتالي توفر أداة رقمية مهمة لمساندة المنتج في إتخاذ القرار فيما يتعلّق بالتزوّد بالمستلزمات الفلاحية.

كما هو معلوم, فإنّ تقلّب أسعار المدخلات الفلاحية يجبر المنتجين على إتخاذ قرارات حينية تمكنهم من التزوّد بالمدخلات بأفضل الأسعار و تجنّبهم التقلّبات اليومية لأسعار السوق لجلّ المدخلات و لاسيما منها الأسمدة , البذور, المبيدات و الأعلاف.

يتولّى المرصد الوطني للفلاحة التنسيق مع مختلف الإدارات المركزية و الجهوية جمع البيانات الخاصة بتطوّر الأسعار و نشرها ببوابة البيانات المفتوحة AGRIDATA و التي توفر واجهة تطبيق البرمجية الخاص بالتطبيقية "كفة".

ماذا توفر التطبيقية "كفة" ؟

- ✚ ولوج مجاني و سهل إلى بيانات دقيقة و محيئة تخصّ أسعار المدخلات الفلاحية بلغتين الفرنسية و العربية, تمكّن المنتجين من إتخاذ القرار الصحيح في الوقت المناسب
- ✚ إمكانية المقارنة بين مصادر البيانات المختلفة
- ✚ أداة رقمية لتسهيل إتخاذ القرار الخاصّ بالتزوّد بالمستلزمات في ضلّ حالة من التقلّب المستمرّ للأسعار.

التطبيقية كفة تمكّن مستعمليها من التزوّد بمدخلات الإنتاج بأحسن الأسعار



ماهي المعلومات التي توقّرها التطبيقة " كلفة " ؟ المدّخلات و الخدمات المتعلقة بالإنتاج النباتي

- أسعار البذور (الحبوب, البقوليات, الخضروات)
- أسعار مشاتل الخضروات
- أسعار الأسمدة
- أسعار المبيدات
- أسعار إسداء خدمات كراء المكننة الفلاحيّة
- أسعار بيع باقي المستلزمات الفلاحيّة

المدّخلات و الخدمات المتعلقة بالإنتاج الحيواني

- أسعار الحيوانات
- أسعار الأعلاف

خدمات فلاحيّة أخرى

- الرسوم المطبّقة على المتعاملين في القطاع البيولوجي

كيفية الولوج للتطبيقة؟

- الولوج الى playstore
- البحث على التطبيقة "كلفة"
- تحميل التطبيقة

Elaboré par : Mr Nizar ALOUI

Observatoire National de l'Agriculture

Nouvelles publications

- ONAGRI Vigilance : trois numéros (Juin , Juillet et Août 2021) [cliquer ici](#)
- La Balance alimentaire à fin Mai, à fin Juin , à fin Juillet et fin Août 2021. [cliquer ici](#)
- Le Tableau de bord de l'ONAGRI à fin Août 2021 [cliquer ici](#)
- Indicateurs clés sur La forêt, les produits et services forestiers en Tunisie en 2020 : Août 2021 : [cliquer ici](#)
- Flash sur la filière avicole (Juillet et Août 2021) [cliquer ici](#)
- تطور التزويد و الأسعار لأهم المواد الفلاحية لشهر جوان, النصف الأول من شهر جويلية, جويلية 2021 [cliquer ici](#) النصف الأول من شهر أوت و أوت 2021
- Notes quotidiennes sur l'approvisionnement et les prix du marché de gros de Bir El Kasaa [cliquer ici](#)
- Marché mondial des céréales : ملخص تطور الأسعار العالمية للحبوب : متابعة الأسواق العالمية : ملخص تطور الأسعار العالمية للحبوب خلال شهر جوان و جويلية 2021 [cliquer ici](#)
- Investissements Agricoles : Mai 2021 et Juin 2021 [cliquer ici](#)
- Fiche signalétique de la Pomme de terre en Tunisie : [cliquer ici](#)
- Filière Avicole En Tunisie : [cliquer ici](#)
- La céréaliculture en chiffres : la campagne 2020 : [cliquer ici](#)
- La filière huile d'olive en chiffres 2021 : [cliquer ici](#)
- Filière phoénicienne en Tunisie : [cliquer ici](#)
- La filière pêche et aquaculture en chiffres : [cliquer ici](#)
- Note de veille Septembre 2021 : Etat des incendies des forêts du 1er Janvier 2021 au 20 Août 2021 : [cliquer ici](#)
- Evolution des incendies des forêts en Tunisie – Aout 2021 : [cliquer ici](#)
- Evolution de l'envasement des barrages en Tunisie : [cliquer ici](#)
- *تطور صادرات المنتجات الفلاحية باتجاه ليبيا عبر معبر رأس الجدير جويلية [cliquer ici](#)
- *تطور صادرات المنتجات الفلاحية باتجاه ليبيا عبر معبر رأس الجدير جوان [cliquer ici](#)

Vous pouvez télécharger des jeux de données sur

www.agridata.tn

Observatoire National de l'Agriculture



30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis

Site Web: <http://www.onagri.tn>

Téléphone (+216) 71 801 055/478

Télécopie : (+216) 71 785 127

E-mail : onagri@iresa.agrinet.tn

Afin d'améliorer notre service, n'hésitez pas à nous faire parvenir tous vos commentaires et suggestions par email :

onagri@iresa.agrinet.tn.

Vous pouvez aussi nous envoyer votre adresse email pour recevoir l'ensemble des publications récentes.

Nous vous encourageons de suivre nos nouveautés sur notre page facebook :

Observatoire National de l'Agriculture-ONAGRI : <https://www.facebook.com/marhp.onagri>



ISSN 23822953